

# CAHIER DES CHARGES DES PROJETS DE RENOUVELLEMENT FORESTIER

**2025**

Fransylva Services est une société commerciale au service des adhérents du réseau Fransylva pour les accompagner dans la gestion durable de leur forêt face au changement climatique. En contact régulier avec les propriétaires et les présidents de syndicats, notre équipe développe des services d'assurance et **de financement au renouvellement forestier**.

Nous nouons des partenariats avec des organisations et entreprises qui veulent contribuer à l'avenir de la forêt française grâce à la valorisation du carbone et des services rendus par les forestiers (biodiversité, sols, eau...).

## Le financement volontaire

Le financement volontaire privé a vocation d'apporter une contribution aux propriétaires afin de déclencher les travaux de renouvellement forestier et inscrire les propriétaires privés dans une démarche de gestion durable. Le montant du financement est fixé selon le nombre d'arbres plantés **entre 1,20 € et 1,40 €/plant HT**.

Ce financement est cumulable avec des **aides publiques**.

Les financements ne sont pas systématiques car ils dépendent du choix du partenaire financeur. Le montant de l'aide est variable selon l'accord trouvé avec le financeur. En cas d'arbitrage, les facteurs suivants peuvent prioriser certains dossiers :



Le propriétaire assure  
sa forêt avec Sylvassur



La diversité des  
essences choisies



La forêt est  
certifiée

## Les projets éligibles

- ✓ 1 projet par propriétaire / Groupement Forestier / Indivision / autre forme juridique propriétaire **adhérent** à une antenne Fransylva – Forestiers privés de France
- ✓ La plantation de **plusieurs parcelles** sur un même département peut constituer un projet
- ✓ Projet de renouvellement générant une plantation d'au moins **1000 plants** avec une limite haute de **6000 plants**
- ✓ Les plants Matériaux Forestiers de Reproductions (MFR) respectent **les arrêtés régionaux**.
- ✓ **Boisement** de friches et de terres agricoles (hors rachat suite à exploitation sans aléa)
- ✓ **Reboisement** après aléas météorologique (tempête, incendie, neige,...)
- ✓ **Reboisement** après dépérissement (ravageurs, ...)
- ✓ **Adaptation** d'un itinéraire sylvicole
- ✓ **Enrichissement** & diversification
- ✓ Les travaux de plantation **ne sont pas finalisés** avant l'accord d'un financeur
- ✓ Les travaux de plantation sont prévus **avant la fin de la saison de plantation** en cours (avant 1<sup>er</sup> Juin 2025)

## Les engagements du propriétaire

En contrepartie de ce financement, le Propriétaire s'engage à :

- Donner un **contact privilégié** avec le responsable du suivi du projet
- **Tenir informé** Fransylva Services en cas d'échec
- Rendre sa parcelle **accessible** aux collaborateurs de l'entreprise ayant financé sa plantation lors d'événements organisés à l'avance en accord avec le propriétaire (occasionnel)
- Permettre la mise en place d'une **pancarte** mentionnant le nom du partenaire s'il le désire
- Respecter **l'état boisé** de sa parcelle sur 30 ans (sauf aléas ou courtes révolutions)
- Rester disponible en cas d'audit les 5 premières années
- Le propriétaire doit présenter un **Document de Gestion Durable** (CBPS, RTG ou PSG) ou doit s'engager dans une démarche de gestion durable au moment où il perçoit l'aide.

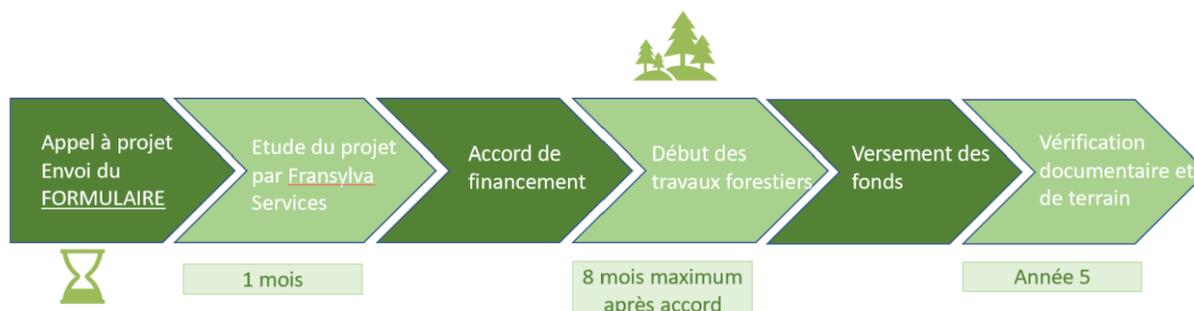
## La démarche à suivre

**Un processus rapide et simplifié :**

1. Le propriétaire renseigne le formulaire en ligne en 5 minutes (lien cliquable ci-dessous)



2. Notre équipe rentre en contact avec le propriétaire afin de lui demander les éléments manquants selon le contexte du projet
3. Le propriétaire et/ou le gestionnaire réunit les éléments manquants (photos, devis, etc...)
4. Dès l'accord du financeur, le propriétaire reçoit un contrat d'engagement.
5. Le propriétaire réalise les travaux en respectant ses engagements
6. Le propriétaire transmet les preuves de la plantation (photos de la réalisation + factures acquittées)
7. Fransylva Services verse le montant HT convenu au contrat d'engagement



\*\* Toutes vos questions sont les bienvenues par mail : [financementsinnovants@fransylva.fr](mailto:financementsinnovants@fransylva.fr)